

Le CAP agricole Jardinier Paysagiste

Le Centre Horticole du Londel propose une formation qualifiante : la préparation au Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, avec une spécialisation :

- **Option jardinier paysagiste** : option axée sur l'entretien et la création d'espaces verts.

Débouchés

- Employé(e) d'entreprise de travaux paysagers,
- Employé(e) dans un service espaces verts de collectivité,
- Possibilité de poursuite d'études.

Public concerné

La formation est accessible par la voie de la formation professionnelle continue aux candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi.

Avant l'entrée en formation :

- Les candidats doivent justifier de la réalisation d'un stage en entreprise d'au moins deux semaines, afin de valider leur projet professionnel dans l'activité d'entretien et d'aménagement des espaces verts,
- Les candidats doivent être en mesure de :
 - Maîtriser les savoirs de base en expression, communication et en mathématiques (Maîtrise de la logique de proportionnalité, et des échelles de mesure)
 - Utiliser des informations pour résoudre un problème.

Contenu de formation

Les modules généraux

- **Expression communication** : S'exprimer et communiquer oralement et par écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale.
- **Mathématiques** : Mobiliser des mathématiques pour résoudre des problèmes simples de la vie sociale et professionnelle.
- **Connaissance du monde** : S'insérer dans le monde actuel en mettant en œuvre des pratiques rattachées aux données culturelles.
- **Connaissance de l'entreprise** : Présenter les composantes économiques, techniques et socio-professionnelles de la conduite d'une production fruitière ou d'une pépinière en le situant dans le système d'exploitation.

- **Prévention santé environnement** : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle en adoptant des comportements favorisant son équilibre.
- **Informatique** : Utiliser les outils informatiques de base (obtention du Certificat de Navigation Internet).

Les modules professionnels et techniques

- **Horticulture générale** : Les connaissances technologiques nécessaires aux principales pratiques professionnelles mises en œuvre lors de l'aménagement d'un espace.
- **Travaux pratiques**
 - Les techniques et les gestes professionnels nécessaires à la réalisation des travaux préliminaires à l'aménagement d'un jardin ou d'un espace vert,
 - Les techniques et les gestes professionnels nécessaires à l'aménagement non végétal d'un jardin ou d'un espace vert,
 - Les techniques et les gestes professionnels nécessaires à l'aménagement végétal et à l'entretien d'un jardin ou d'un espace vert,
 - Les techniques et les gestes professionnels nécessaires à l'entretien et d'effectuer les réparations courantes du matériel et des installations

La formation en milieu professionnel

Les périodes en entreprise permettent de mettre en application les apprentissages et de développer ses compétences en milieu professionnel.

Date d'entrée

Chaque année, une entrée a lieu en CAP agricole Jardinier Paysagiste. Pour l'année 2020, l'entrée sera le 14 septembre 2020.

En fonction des disponibilités, en fonction du résultat au positionnement et après validation de la demande par le comité d'étude, il est possible d'intégrer un groupe qui a commencé depuis peu. Prendre contact avec le Centre Horticole du Lodel dans ce cas.

Durée et organisation

1 295 heures de formation (37 semaines) dont 420 en entreprise.

La préparation au CAPA se déroule donc sur 9 mois, à raison de 35h hebdomadaires.

La formation alterne sessions en centre et stages en entreprise, à raison de cinq semaines de formation au Lodel, suivies deux semaines en entreprise.

Recrutement et inscription

Demandeurs d'emploi, cette page détaille les étapes de votre procédure d'inscription en formation au Centre Horticole du Londel.

- En premier lieu, vous devez nous adresser un CV et un avis de situation de POLE EMPLOI.
- Si tous les pré-requis sont validés, vous serez convoqué au centre afin de passer des tests de connaissance, raisonnement, expression et logique, ainsi qu'un entretien de motivation.
- A l'issue du positionnement, votre candidature sera étudiée en comité d'étude composé de représentants de Pôle Emploi, la Mission Locale, CAP Emploi, et du centre de formation. Le but est d'évaluer la conformité au regard du cahier des charges défini par le Conseil Régional, financeur de la formation. Si les résultats obtenus à ces tests sont satisfaisants et que le comité d'étude émet un avis favorable sur votre candidature, vous serez orienté vers la qualification.
- Si les résultats sont insuffisants, votre candidature fera l'objet d'un refus et vous devrez alors reprendre contact avec votre conseiller, qui vous aidera à définir une solution plus adaptée à votre situation.

Rémunération

L'indemnisation du stagiaire est assurée par :

Soit Pôle Emploi si le stagiaire a des droits ARE à son entrée en formation.

Sinon l'indemnisation du stagiaire est financée par le Conseil Régional de Normandie.

Financement

La formation est financée par le Conseil Régional de Normandie et le Fond Social Européen.

Evaluation / Validation

Le Certificat d'Aptitudes Professionnelles option Travaux Paysagers est un diplôme de niveau V délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le diplôme est composé de 7 Unités Capitalisables et est attribué à tout candidat ayant obtenu l'ensemble des U.C.

Les U.C. peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres et donnent lieu à une attestation de capacités.

Les blocs de compétence correspondants sont acquis à vie dans le cadre de la Formation tout au long de la vie.